

Fierce[®] EZ

Le nouvel herbicide liquide en prélevée Fierce[®] EZ offre un effet résiduel de longue durée sur les feuilles larges et les graminées dans le soya et le blé.

Cultures homologuées

- Blé de printemps
- Maïs de grande culture
- Soya

Mauvaises herbes contrôlées

- Abutilon
- Amarante de Palmer
- Amarante de Powel et à racine rouge (incluant les biotypes résistants aux Groupes 2 et 5)
- Amarante tuberculée (incluant les biotypes résistants aux Groupes 2 et 5, et au glyphosate)
- Canola spontané (suppression incluant les biotypes résistants)
- Chénopode (incluant les biotypes résistants à la triazine et au Groupe 2)
- Digitale
- Herbe à poux
- Herbe à poux (incluant les biotypes résistants au glyphosate)
- Morelle
- Moutarde sauvage
- Pissenlit
- Sarrasin sauvage
- Sétaire verte
- Stellaire
- Vergerette du Canada

Avantages

- **HERBICIDE RÉSIDUEL PERFORMANT** sur les mauvaises herbes à feuilles larges
- **GESTION DES GRAMINÉES** et des champs plus propres avec un mode d'action différent
- **CONTRÔLE DE LONGUE DURÉE** avec un effet résiduel jusqu'à 8 semaines
- **DEUX MATIÈRES ACTIVES ÉPROUVÉES** (Groupes 14 et 15) pour une gestion de la résistance au glyphosate des Groupes 2 et 5
- Mélange en réservoir avec la plupart des herbicides de brûlage et en prélevée (ex : glyphosate et BlackHawk[®])
- Aucun surfactant requis

Conseils

1. **Mauvaises herbes émergées** – combiner avec un herbicide de brûlage comme le glyphosate et le BlackHawk
2. **Désherbage total** – Action résiduelle pour les mauvaises herbes nouvellement émergées
3. **Flexibilité d'application** – Fierce EZ peut être appliqué en présemis ou jusqu'à 3 jours après les semis
4. Consultez l'étiquette du produit pour le mode d'emploi et le dosage
5. NE PAS incorporer le produit après l'application ou avant le semis
6. Conserver une zone non traitée dans le champ pour vérifier la performance du traitement

MATIÈRES ACTIVES

- > Groupe 14 (flumioxazine)
- > Groupe 15 (pyroxasulfone)

SUPERFICIE TRAITÉE

- > Un contenant de 9,17 L traite 40 acres @ 180 mL/acre

PÉRIODE D'APPLICATION

- > Prélevée pour le soya
- > Application à un minimum de 7 jours avant les semis de blé de printemps et de maïs (semis direct seulement)
- > Application jusqu'à 3 jours après les semis de soya

ORDRE DU MÉLANGE EN RÉSERVOIR

- > Fierce EZ
- > BlackHawk (si utilisé)
- > Glyphosate

NOTES

- > Travail minimum du sol si le semis est effectué après le traitement
- > Fierce EZ a besoin d'humidité pour l'activer et maintenir son contrôle résiduel jusqu'à 8 semaines

PCP

- > 33869

1.800.868.5444 | Nufarm.ca |  NufarmCA

Toujours lire et suivre le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette du produit.

Fierce[®] est une marque de commerce enregistrées de Valent U.S.A. LLC.
BlackHawk[®] est une marque de commerce enregistrée de Nufarm Agriculture Inc.
Nufarm Agriculture Inc. est le distributeur canadien des produits Valent de Valent Canada Inc.
75911-0421



 **Nufarm**
Grow a better tomorrow